Paris le 28 mars 2013

POLITIQUE DU CHIFFRE, AUSTERITE, AUTORITARISME:

CA SUFFIT COMME CA!!!

Après la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Italie, c'est au tour de Chypre de supporter les effets de la crise et de la spéculation financière généralisée. Une fois passés les effets d'annonce de taxation des plus gros dépôts bancaires, ce sont les Chypriotes qui vont payer demain et pour longtemps la note : baisse des salaires, des pensions, privatisations...

Les actionnaires et les banques spéculent, et la population paye.

Toujours les mêmes recettes qui aggravent la situation et enclenchent la spirale de la récession et de l'exclusion sociale. Les mêmes qui profitaient hier des politiques fiscales et des spéculations dans ces pays, encaissent aujourd'hui les intérêts exorbitants exigés pour rembourser leur dette, et achètent à bas prix leurs ressources!

Pendant ce temps, l'Europe s'installe dans la crise, et les politiques d'austérité et de rigueur se généralisent, remettant en cause notamment les systèmes de protection sociale et les acquis sociaux.

En France, la signature par des syndicats minoritaires de l'Accord National Interprofessionnel est une remise en cause du code du travail. Elle va permettre au gouvernement de proposer une loi autorisant les entreprises à licencier plus facilement, dans le cadre de plans sociaux mis en place dans des délais raccourcis et d'accords de compétitivité (travailler plus, gagner moins... pour peut être garder son emploi).

Dès la parution de cette loi, ces mesures entreront en vigueur, une mobilité professionnelle pourra être imposée, et les possibilités de recours aux prud'homme réduites. Par contre, la taxation des contrats courts sera trop faible pour être dissuasive et ne concernera que 20% de ces contrats, au vu des exonérations possibles.

Les soit disantes compensations pour les salariés sur les droits rechargeables au chômage, devront être négociées ultérieurement par branche, à budget constant! Quant à la garantie d'accès à la complémentaire santé dans les petites entreprises, ce ne sera pas avant 2016, et cela pourrait se faire par l'assurance privée et en court-circuitant la protection sociale.

C'est un véritable plan de sécurisation des employeurs sur le dos du droit des salariés. Public/privé, nous sommes tous concernés, car ce recul des droits chez les uns risque de s'appliquer aux autres demain!

Mais visiblement cela ne suffit pas, et la campagne sur les efforts supplémentaires inévitables bat son plein : attaque sur les retraites, partir plus tard, cotiser plus, plus longtemps et toucher moins, tout cela sur fond d'une dénonciation nauséabonde sur la situation « privilégiée » des retraités pour justifier en plus la désindexation des pensions sur les prix !

Maintien de l'austérité salariale, pour les fonctionnaires, blocage de la valeur du point d'indice, en lieu et place d'une augmentation salariale pour tous, promise et attendue.

Austérité maintenue et renforcée; ça a le goût de la RGPP, ça ressemble à la RGPP, mais c'est la MAP qu'ils préfèrent!

Comme toujours en période de crise, les femmes sont les premières victimes d'une situation économique dégradée et d'une baisse du pouvoir d'achat : plus de chômeuses que de chômeurs, petites retraites, temps partiels, salaires moindres à diplômes et compétences égaux... Dans ce contexte difficile, le protocole, signé par les OS sur l'égalité professionnelle hommes/femmes, dans la Fonction Publique revêt une importance capitale et doit permettre la prise en compte des discriminations toujours actuelles à l'égard des femmes.

A cet égard, au lendemain de la journée mondiale des droits des femmes, l'histoire d'Amina Tyler, jeune tunisienne disparue, enlevée par la police à la demande de sa famille pour le seul fait d'affirmer sa liberté d'expression, illustre à elle seule les régressions de tous ordres, toujours à l'œuvre envers les femmes.

A la PJJ, les semaines et les mois passent et les perspectives de changement s'éloignent un peu plus chaque jour. Le mépris, l'autoritarisme et la maltraitance se généralisent. Un management déshumanisant se renforce dans les services et à tous les niveaux, pour imposer une quantification à outrance des activités afin de justifier des budgets encore plus restreints, et des objectifs qu'il faut atteindre à tout prix.

Dans tous les services, c'est la politique du chiffre qui s'impose, indifférente aux conditions d'exercice et de mise en œuvre de nos missions, quelles qu'en soient les conséquences. Un des outils de cette politique est le GAME 2010 que l'administration entend déployer sur l'ensemble des structures au cours de l'année 2013.

Dans ce contexte, la logique du mérite renforce les invectives dévalorisantes. Les évaluations arbitraires cultivent l'opposition entre les personnels. Elle installe un sentiment d'isolement et d'impuissance et discrédite nos valeurs et nos savoir-faire.

Les personnels administratifs se voient obligés de palier la disparition du niveau territorial, la diminution des moyens des directions Inter- régionales et suppléer à l'insuffisance de formation des responsables en matière de RH. Tout cela sans

reconnaissance salariale ou statutaire, et au détriment des besoins spécifiques des équipes éducatives des unités. Il est urgent de garantir la présence d'un secrétaire administratif à temps plein par service et d'un adjoint administratif à temps plein a minima par unité.

Les adjoints techniques voient leurs postes supprimés, leurs lieux d'intervention se multiplier et leur charge de travail augmenter.

La pluridisciplinarité des prises en charge est mise à mal : remise en cause des conditions de travail et du temps FIR des psychologues, la place incontournable et l'apport spécifique dans le service des assistants de service social est sans cesse remis en cause.

Les personnels éducatifs en milieu ouvert voient se multiplier le nombre de mesures pour chaque jeune suivi, avec un même nombre imposé de jeunes, si ce n'est plus. Dans certains cas, on compte une mesure pour une fratrie, voire la moitié ou rien pour l'intervention d'un éducateur dans une MJIE. Partout les normes deviennent à géométrie variable quand elles ne volent pas en éclat.

Les services d'insertion disparaissent, faute de moyens en personnels et de recrutement de PT. A la place, l'administration tente d'imposer un D2A qu'elle voudrait faire passer pour une prise en charge plus efficace de l'insertion, mais qui apparaît de fait comme une logique occupationnelle dont le but est plus de justifier une apparence formelle d'activité que de construire une proposition éducative d'insertion et de réinscription dans les dispositifs communs.

L'hébergement éducatif est laissé à l'abandon. La généralisation du placement pénal sous CJ le transforme de plus en plus en une étape inéluctable vers l'enferment ou l'incarcération, ce qui donne une connotation inquiétante à la notion d'alternative. Cela inscrit les foyers dans une logique d'obligation de prise en charge qui induit conflits et épreuves de force permanentes.

Les CEF continuent d'être « la solution de placement » privilégiée pour les mineurs. Pourtant, la logique de l'enfermement démontre chaque jour ses impasses éducatives et continues de générer des dérives en termes d'atteintes aux droits des mineurs et de phénomènes de violence. Les incidents se multiplient, confirmant nos dénonciations des effets de la contention. Malgré ce contexte, on ne voit toujours pas arriver le bilan promis et annoncé par la Garde des Sceaux, au contraire, les personnels sont abandonnés, seuls face à ces difficultés. Le souci de la direction de la PJJ est de minorer ces incidents graves, de les rendre invisibles et de maintenir le dispositif des CEF à tout prix.

Dans les EPM, les personnels de la PJJ ont de moins en moins de place et d'autonomie dans leurs actions et constatent que la véritable autorité vient de l'administration pénitentiaire. Cela génère des conflits sur la place et le rôle des éducateurs d'une part, et des surveillants d'autre part avec le binôme éducateur/surveillant dont nous avions dénoncé les dérives inévitables liées à des fonctions et des missions radicalement différentes. Cela ne fait que renforcer le questionnement sur la place d'un service éducatif en détention.

Le projet de circulaire sur la détention vient encore aggraver la question de la place des collègues PJJ en détention (QM & EPM) et celle de leur identité professionnelle, en instaurant d'une part les mesures de bon ordre (sanction disciplinaires éducatives concertée hors Commission d'Application ders Peines entre AP & PJJ) et d'autre part la confusion volontaire entre la notion de partenariat et celle de pluridisciplinarité.

L'avenir des contractuels questionne toujours : la mise en place des concours de titularisation traîne en longueur, les processus de CDIsation de même, les inégalités de traitement se sont accrues et les nouvelles règles de contrats précarisent encore plus les personnels non titulaires.

Les réductions importantes des budgets 2013 de fonctionnement des services affectent gravement les conditions de prise en charge éducative.

C'est pourquoi la CAN du SNPES PJJ/FSU a décidé d'engager avec les personnels une campagne contre cette politique du chiffre.

Elle appelle tous les personnels à signer massivement la carte pétition, et à l'adresser avant la fin du mois d'avril au bureau national, qui la remettra à la DPJJ.

Nous engageons les personnels à se réunir, à débattre dans le cadre de cette campagne et à organiser collectivement toutes les formes de luttes pour imposer :

- Le maintien du temps FIR des psychologues
- Le respect des normes et des conditions de travail pour tous les personnels,
- Les moyens pour garantir une prise en charge éducative de qualité,
- L'arrêt des injonctions et des missionnements autoritaires,
- La mise en place de la loi Sauvadet pour les ANT...

Nous appelons les personnels à faire remonter pour le CTC du 24/04 sur le bilan de la MJIE un maximum de témoignages concernant les conditions d'exercice de ces mesures et la manipulation des normes.

Nous appelons à la tenue de réunions et d'AG sur tous les départements pour mettre en commun les difficultés de tous les personnels, débattre des actions collectives indispensables, y compris d'une grève la plus large possible, permettant de mettre un coup d'arrêt à la dégradation des conditions de travail et d'exercice de nos missions, si aucun signe positif n'est apporté à nos exigences avant les CAP de mobilité de mai.

Nous appelons tous les personnels à participer :

- Au rassemblement du 4 avril pour la libération d'Amina Tyler.
- A la journée de mobilisation contre l'ANI du 9 avril.
- Avec la FSU, au défilé du 1^{er} mai pour la défense de l'emploi, l'augmentation des salaires et des pensions, contre la rigueur et l'austérité.